

INSCRIPTION AU C.L.A.S

(CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

ANNÉE 2020 / 2021

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est gratuit.

Dépôt de dossier d'inscription par le responsable légal uniquement à la maison de quartier de La Ravinière.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

École fréquentée :

Classe :

Tél. du responsable légal :

PRIMAIRES

Nombre de places limité à 10 enfants par groupe

Mardi

Groupe 1 : CP/CE1 16h40 à 18h oui non

Groupe 2 : CE2/CM1/CM2 16h40 à 18h oui non

Jeudi

Groupe 1 : CP/CE1 16h40 à 18h oui non

Groupe 2 : CE2/CM1/CM2 16h40 à 18h oui non

Vendredi

Groupe 1 : CP/CE1 16h40 à 18h oui non

Groupe 2 : CE2/CM1/CM2 16h40 à 18h oui non

COLLÉGIENS

Nombre de places limité à 10 enfants par groupe

Mardi

Groupe 3 : 6^e/5^e 17h à 19h oui non

Groupe 4 : 4^e /3^e 17h à 19h oui non

Jeudi

Groupe 3 : 6^e/5^e 17h à 19h oui non

Groupe 4 : 4^e /3^e 17h à 19h oui non

Vendredi

Groupe 3 : 6^e/5^e 17h à 19h oui non

Groupe 4 : 4^e /3^e 17h à 19h oui non

J'autorise mon enfant à quitter seul la Maison de Quartier oui non

À Osny, le Signature obligatoire des parents :

Signature du règlement intérieur obligatoire

Règlement intérieur du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Maison de Quartier de la ville d'Osny

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif d'accompagnement à la scolarité, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement, d'une pédagogie de détour visant à redonner confiance aux enfants.

Le CLAS a pour objectif de fournir aux enfants des méthodes et des approches susceptibles :

- de faciliter l'acquisition des savoirs et développer leur autonomie ;
- élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté ;
- valoriser leurs acquis ;
- acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école.

Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

1. Le CLAS a lieu les mardis, jeudis et vendredis de 16h40 à 18h en période scolaire pour les primaires et de 17h00 à 19h00 pour les collégiens.
2. Le CLAS est un dispositif cofinancé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Le temps réservé au CLAS sera organisé en deux parties :
 - une première partie Accompagnement à la Scolarité,
 - une deuxième partie autour d'activités socio-éducatives proposées aux enfants : jeux de société éducatifs, arts plastiques, lecture, bibliothèque, découverte culturelle...
3. Les enfants sont encadrés par des agents diplômés.
4. L'équipe rencontre les parents au moins deux fois par an sur rendez-vous après 18h pour faire un bilan avec l'enfant.
5. Les familles devront s'engager pour l'année et participer aux séances d'accompagnement à la scolarité.
6. En cas d'absence, prévenir la maison de quartier au : 01 30 30 32 99.
7. En cas de retard, (+ de 20 minutes), l'enfant ne sera pas accepté.
8. L'enfant doit avoir un comportement correct envers les animateurs et ses camarades. En cas de non-respect de cette règle, les parents seront contactés immédiatement.
9. Les parents s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) à 18h pour les primaires et à 19h pour les collégiens et non avant, afin que les enfants puissent terminer le CLAS.
10. Les parents autorisent les agents de la ville d'Osny à transporter leur(s) enfant(s) pour tout déplacement dans le cadre du CLAS.
11. Dans le cadre des activités de découvertes culturelles proposées aux enfants, certaines sorties ou interventions occuperont l'heure dédiée au CLAS. Les parents seront prévenus suffisamment en avance afin de prendre les dispositions nécessaires.
12. J'autorise la municipalité à photographier ou filmer mon enfant et à utiliser les documents pour les expositions ou les documents d'informations municipales et de la Maison de Quartier Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Date :

Signatures :

LE(S) PARENT(S)

L'ENFANT

L'AGENT

Important

Vos données et informations sont collectées uniquement pour l'inscription au C.L.A.S qui sera conservé sur l'année en cours. Vous pouvez demander l'accès à vos données personnelles sur simple demande, par mail à dpo@ville-osny.fr en précisant l'objet « mes données personnelles ».

Pour plus d'informations : 07 60 04 45 61